



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Chine

Question écrite n° 19973

Texte de la question

M. Germinal Peiro attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation au Tibet. Depuis le lundi 10 mars, les manifestants tibétains sont violemment réprimés par les forces de l'ordre et l'armée chinoise. Si le gouvernement chinois a annoncé que cette répression avait fait une dizaine de morts, d'autres sources indiquent plus d'une centaine de victimes parmi les civils et les moines tibétains. Si de nombreuses voix se sont élevées pour demander l'arrêt immédiat de ces violences et le respect par la Chine de ses engagements en matière de respect des droits de l'Homme, force est de constater que ces appels sont restés vains. Demandant le respect de leurs droits fondamentaux et de la culture tibétaine mise à mal par une politique de sinisation forcée, de nombreux tibétains espèrent un règlement pacifique de ce conflit par une concertation entre les autorités chinoises et le dalaï lama. Sans le soutien de la communauté internationale, aucune issue n'est malheureusement envisageable à ce conflit. En obtenant l'organisation des jeux Olympiques, les autorités chinoises avaient pris de nombreux engagements concernant le respect des droits de l'Homme. À quelques mois de l'ouverture de ces jeux, la France, pays des droits de l'Homme et de Coubertin, doit faire entendre sa voix pour éviter que ne se banalise ce type de répression et que l'esprit des jeux Olympiques ne soit bafoué. Nombre de nos concitoyens se mobilisent déjà pour dénoncer la situation au Tibet et proposent de mener différentes actions. Ainsi, M. le président de la commission des Affaires étrangères à l'Assemblée nationale a demandé l'ouverture d'une enquête internationale sur ces récents événements ainsi que l'absence des représentants des autorités françaises lors de la cérémonie d'ouverture des jeux Olympiques. Des comités citoyens, par le biais de pétitions, demandent que l'itinéraire de la flamme olympique soit revu en évitant le Tibet ou bien encore son passage prévu en France les 6 et 7 avril prochains. Face à une telle mobilisation des Français, il souhaite connaître les initiatives qu'il compte mettre en oeuvre afin que le gouvernement chinois mette fin à cette répression et qu'une issue pacifique soit trouvée à ce drame.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention du ministre des affaires étrangères et européennes sur les événements qui se sont déroulés au Tibet. Le ministre des affaires étrangères et européennes a exprimé publiquement sa préoccupation dès le 16 mars. La France et ses partenaires européens ont pris position dès le 17 mars dans une déclaration commune. La France demeure vigilante sur la question des droits de l'homme en Chine, et particulièrement au Tibet. Un émissaire du président chinois, M. Zhao Jinjun, a été reçu par le Président de la République et par le ministre, qui a eu plusieurs entretiens avec son homologue chinois. Le ministre des affaires étrangères et européennes et la secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme ont rencontré les représentants du Dalaï Lama, ainsi que des représentants d'ONG militant pour la défense des droits de l'homme en Chine. Le Gouvernement français considère que seul le dialogue permettra de parvenir à une situation durable dans le cadre de la République populaire de Chine. La reprise du dialogue entre les autorités chinoises et les représentants du Dalaï Lama le 4 mai dernier à Shenzhen (Chine du Sud) est une étape importante que nous soutenons pleinement. Les deux parties ont annoncé la poursuite de ce dialogue. La France espère des avancées concrètes et poursuivra ses contacts en ce sens. De manière plus

générale, la situation des droits de l'homme est suivie avec la plus grande attention par la France ainsi que ses partenaires européens. Nous évoquons le sujet des droits de l'homme à titre bilatéral mais également dans le cadre du dialogue entre l'Union européenne et la Chine sur les droits de l'homme. La dernière session de ce dialogue bi-annuel a eu lieu le 14 mai en Slovénie, où la question de la situation au Tibet y a été abordée.

Données clés

Auteur : [M. Germinal Peiro](#)

Circonscription : Dordogne (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19973

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2008, page 2770

Réponse publiée le : 1er juillet 2008, page 5632